



**Notre séjour programmé
du 21 au 28 septembre 2025
pour un auto-tour
en toute liberté
sur l'île de São Miguel**



LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



PANORAMA SUR LE VILLAGE DE MAIA SUR LA COTE NORD (REGION DE RIBEIRA GRANDE)

Azores Atout Cœur est une marque de l'agence
Azores Trips 4 You, Unipessoal LDA
Rua da Misericórdia, n°28 - 9600-092 Rabo de Peixe
Portugal - NIF : 517499649
Licença de turismo RNAVT : 11751
RCP - Allianz : n°207175887
Tél. : 00.33.(0)6.07.16.14.68
Mail : georges@azores-atoutcoeur.com



Votre dossier est suivi par :

Georges AUGAGNEUR

Tél. : / Fax. : Açores : + 351.296.492.060.

Mobile Açores : + 351.693.553.431.

Mobile France. : + 33 (0)6.07.16.14.68.

E-mail : georges@azores-atoutcoeur.com



LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



Formule séjour programmé à partir de 12 participants minimum

(sur la base d'inscriptions individuelles)

Voyage sur vols réguliers de la compagnie TAP Air Portugal
Pour départ de Toulouse, Marseille, Nice, Lyon Genève, Bruxelles, Francfort,
Luxembourg, Toronto ou Montréal - Nous interroger

Dates réservées : du 21 au 28 septembre 2025

7 nuits à l'hôtel NEAT AVENIDA (situé au centre-ville de Ponta Delgada)

SOMMAIRE – SUGGESTIONS DE DECOUVERTES

JOUR 01 : (- - - - -) / PONTA DELGADA Vol selon horaire réservé - Nuit à Ponta Delgada
Accueil à l'aéroport de Ponta Delgada, accueil et assistance pour la prise en charge de vos véhicules de location. Route et installation à l'hôtel à Ponta Delgada.

JOUR 02 : PONTA DELGADA Nuit à Ponta Delgada
L'après-midi, offrez-vous une grande découverte détaillée de PONTA DELGADA, la capitale administrative des Açores. La visite commencera par les Portes de la ville, puis vous visiterez en particulier l'église de Todos Os Santos. L'après-midi, offrez-vous une excursion en mer pour l'observation des dauphins et cétacés.

JOUR 03 : LAGOA DO FOGO / RIBEIRA GRANDE Nuit à Ponta Delgada
Ce matin, visite de la petite fabrique de Ceramica Vieira, puis visite de l'église Nossa Senhora do Rosario. Continuation à destination de Lagoa do Fogo (lac de feu) situé au



centre de l'île de São Miguel. Vous continuerez vers le nord pour rejoindre RIBEIRA GRANDE, avec un arrêt à Caldeira Velha, au milieu d'une végétation luxuriante. L'après-midi, découverte de RIBERA GRANDE, la deuxième plus grande ville de São Miguel. Vous visiterez l'église Matriz de Nossa Senhora da Estrel et également le musée ethnographique. Arrêt dans un magasin pour une dégustation de liqueurs produites localement. Dernière visite de cet après-midi, le Musée de l'émigration.

JOUR 04 : LA VALLEE DE FURNAS **Nuit à Ponta Delgada**

Route vers AGUA DE PAU par la route sud avec un arrêt au belvédère de Pisão, puis, découverte de VILA FRANCA DO CAMPO, ville qui fut la première capitale des Açores. Vous monterez à l'Ermida de Nossa Senhora Da Paz qui offre un très beau point de vue. A l'arrivée à Furnas, vous visiterez le jardin botanique « Parque Terra Nostra », **un parc magnifique dans lequel vous pourrez prendre un bain très relaxant dans une eau entre 27 et 33° C.** Vous irez sur les rives du Lac de Furnas, pour assister à la levée des marmites du « cozido »

En option : déjeuner avec au menu : la spécialité locale : « Le Cozido ». L'après-midi, découverte de la zone volcanique des fumerolles dans la ville. Sur la route de retour montée au belvédère du Pic de fer offrant vue panoramique sur la vallée de Furnas.

JOUR 05 : LAGOA DO CANARIO / SETE CIDADES **Nuit à Ponta Delgada**

Départ à destination de LAGOA DO CANARIO où vous effectuerez une petite randonnée facile qui vous mènera jusqu'au Miradouro da Boca da Inferno. Ensuite vous rejoindrez le Belvédère de Vista Do Rei, situé sur la crête volcanique, la vue est splendide sur le Lagoa Azul et le Lagoa Verde qui sont les petites merveilles de l'île de São Miguel. Vous passerez bien sûr par le petit hameau de SETE CIDADES, vous continuerez votre route pour rejoindre MOSTEIROS. Lors du retour vers PONTA DELGADA par la route nord, dans la commune de Capelas, il ne faut surtout pas manquer la visite de l'Oficina Museu Rural. Ensuite vous pourrez découvrir une plantation d'ananas.

JOUR 06 : POVOAÇÃO / NORDESTE **Nuit à Ponta Delgada**

Départ pour une grande journée à la découverte en premier lieu de la côte Sud-Est pour arriver à POVOAÇÃO, où les premiers habitants de l'île s'installèrent en ce lieu insolite en 1444. Vous visiterez l'église de Nossa Senhora Do Rosario, la plus ancienne de l'île. Vous continuerez par la route sinueuse qui longe la côte Est de l'île où vous apercevrez AGUA RETORTA. Vous découvrirez la partie la plus sauvage et la plus belle de l'île, grâce à quelques-uns des principaux miradors, dont celui da Ponta da Sossego, Arrivée dans le village de NORDESTE, le plus au Nord-Est de São Miguel. Puis chemin faisant, vous arriverez dans le Parque Natural da Ribeira dos Caldeiros. Arrêt pour découvrir la plantation de thé de « Chà Gorreana ».



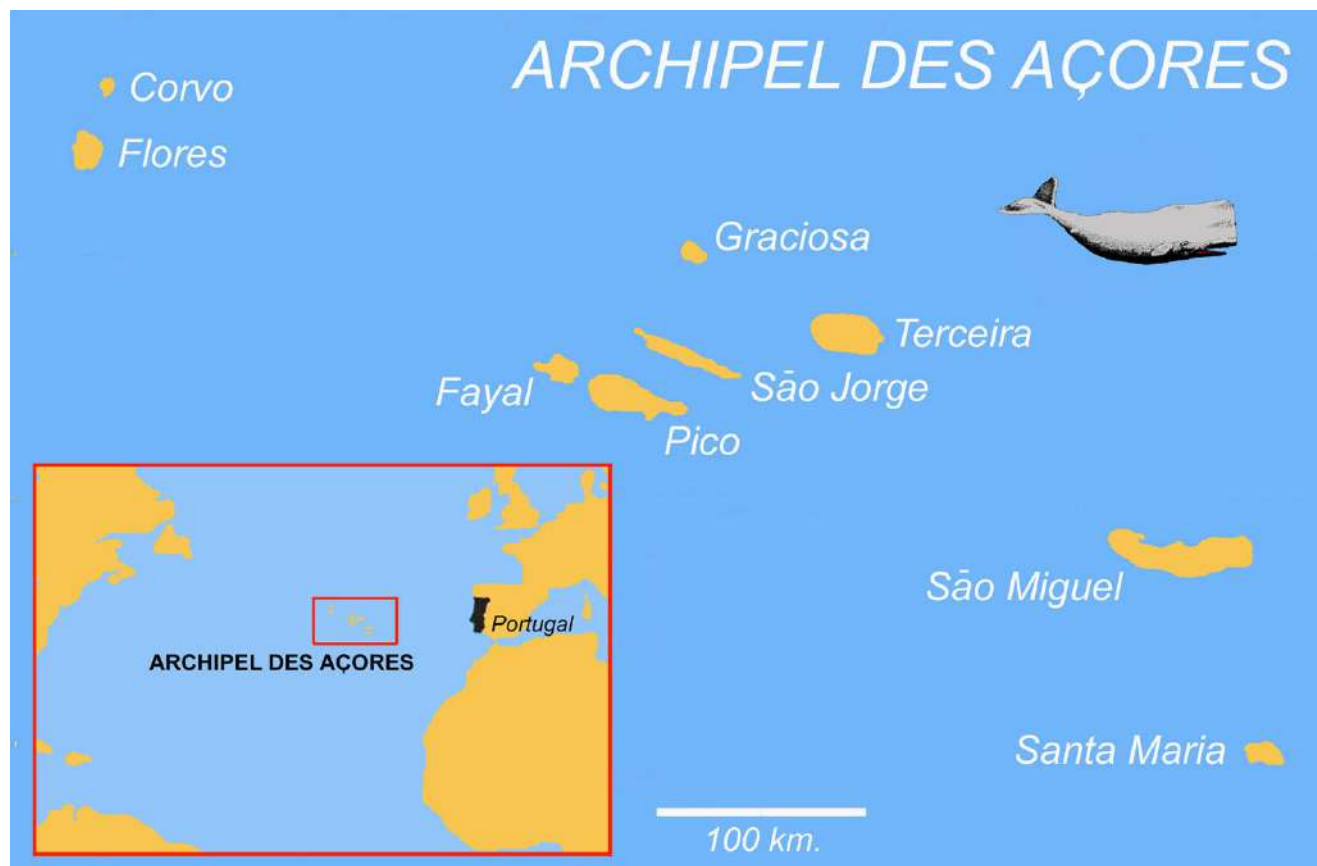
Après cette visite, vous passerez par des petits villages typiques comme MAIA, une petite bourgade de pêcheurs très prisé des vacanciers de Sao Miguel.

JOUR 07 : PONTA DELGADA [Nuit à Ponta Delgada](#)

En début de matinée nous vous invitons à découvrir le marché couvert de Graça. Puis, nous vous suggérons la visite du Musée Carlos Machado. Fondé en 1876, c'est le plus ancien musée de l'Archipel, en raison de l'évolution de l'ancien Musée Açorien. L'après-midi, pour finir de se convaincre que l'archipel des Açores est bien d'origine volcanique, offrez-vous la visite de la Gruta do Carvão Cave.

JOUR 08 : PONTA DELGADA / (- - - - -) [Arrivée à destination dans la soirée](#)

Route de retour à l'aéroport de Ponta Delgada. Restitution des voitures de location. Envol à destination de votre aéroport d'origine.





LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



Véritable paradis perdu comptant 9 îles, l'archipel des Açores fait rêver. Son nom est dans toutes les têtes en raison de son fameux anticyclone qui agrmente nos bulletins météo quotidien. Mais savez-vous qu'en plein océan Atlantique Nord, dans cet archipel au climat subtropical, à seulement 1500 km au large de Lisbonne, vous pouvez découvrir des paysages enchanteurs à la végétation sauvage et luxuriante. Entre les lacs reposant au fond des volcans, les piscines naturelles, les escapades maritimes où l'on peut observer des cachalots et des colonies de dauphins, la découverte de toutes ces merveilles est d'une richesse incomparable.

São Miguel est la plus grande et la plus peuplée des îles des Açores. Elle est surnommée « l'île verte » en raison de ses forêts, de sa nature luxuriante et de ses nombreux pâturages, offrant un concentré des Açores : villes coloniales (Ponta Delgada), volcans et caldeiras impressionnants (Lagoa do Fogo, Sete Cidades), sources thermales (Furnas), plages de sable noir, falaises, montagnes, lacs, un paisible paradis à découvrir sans modération...

JOUR 01 (- - - - -) / PONTA DELGADA - Dimanche 21 septembre 2025

- Rendez-vous des voyageurs à l'aéroport de départ, selon l'horaire du vol réservé,
- Départ à destination de Ponta Delgada, via Lisbonne sur les vols réguliers de la compagnie TAP Air Portugal,
- Arrivée en fin d'après-midi à l'aéroport João Paulo II de Ponta Delgada.
- **Accueil et assistance par notre représentant local francophone.**
- **Prise en charge de vos véhicules de location à l'aéroport.**
- Route à destination du centre-ville de Ponta Delgada, à environ 5 km de l'aéroport.





- A l'arrivée, mise à disposition et installation dans vos chambres à l'hôtel.
- **Réunion d'information avec présentation de votre séjour à São Miguel**, avec présentation des découvertes possibles à faire durant votre séjour et remise d'un carnet de route.
- **Dîner libre dans un restaurant en ville à proximité de l'hébergement.**
- **Nuit à l'hôtel en centre-ville.**

JOUR 02 - PONTA DELGADA (suggestion de visite) - Lundi 22 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **En matinée, offrez-vous l'excursion en mer à la rencontre des baleines et des dauphins** (durée +/- 3h00 – prix 72,00 €). Il se trouve qu'au confluent des eaux chaudes et froides, loin des routes maritimes, les Açores sont actuellement l'un des plus grands sanctuaires de baleines au monde.



- Entre les espèces résidentes et migratrices, communes ou rares, nous pouvons observer pas moins de 24 espèces de cétacés et dauphins, dont la majorité est présente entre fin avril et fin septembre. Découvrir les cétacés dans leur espace naturel sera un grand moment d'émotion, et si la chance vous sourit, peut-être pourrez-vous observer la majestueuse **baleine bleue ou rorqual bleu**, elle est surtout visible de mars à juin. [A noter](#) : **En fonction des conditions climatiques, cette journée pourrait être annulée et à reporter un autre jour.**



- Déjeuner libre en ville.
- **L'après-midi, offrez-vous une visite complète de Ponta Delgada, la plus grande ville et la capitale administrative des Açores.**
- **Vous passez obligatoirement par les Portes de la ville.** Elle furent construites en 1783 près de l'ancien quai, elles ont été transférées à leur emplacement actuel en 1952, lors des travaux de la route marginale. Vous remarquerez que l'arche centrale est coiffée de la couronne royale.



- **Vous visiterez en particulier l'église Matriz São Sebastião** offrant une curieuse succession de styles ajoutés les uns aux autres, tout au long des trois siècles qu'a duré sa construction.
- Il s'agit d'une cathédrale gothique, construite entre 1531 et 1547 sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Sébastien, le patron de la ville. La décoration extérieure emprunte au style manuelin (portail), très typique du XVIe siècle portugais, ainsi qu'au baroque sur sa façade (les deux portes). [\(entrée libre - visite selon ouverture\).](#)

A l'intérieur, on admirera les six colonnes du XVIe siècle, les boiseries de palissandre, des images des XVIIe et XVIIIe siècles et un beau mobilier en bois de jacaranda du Brésil dans la sacristie.



L'autel est également superbe grâce à la variété des motifs de ses boiseries. L'église possède également une riche collection de parements brodés d'or sur tapisserie datant du XVIe siècle.

- Dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 03 - LAGOA DO FOGO (suggestion de visite) - Mardi 23 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **Départ à destination de Lagoa pour visiter la petite fabrique de céramique Ceramica Vieira (entrée libre).** Créée en 1862, elle appartient toujours à la même famille depuis cinq générations. La production est restée artisanale. Faites à la main, les azulejos gardent leurs caractéristiques où la couleur bleue est toujours dominante. Dans le musée, sont exposées quelques-unes des principales pièces produites ici.
- **Puis dans la ville, vous pourrez découvrir l'Igreja Nossa Senhora do Rosario,** construite sur l'emplacement d'une ancienne petite chapelle. Au fil des siècles, cet ermitage séculaire a subi diverses réformes et améliorations, dans le but d'en faire une véritable église paroissiale. L'édifice actuel date du XVIIIe siècle. C'est un édifice à trois nefs qui possède un remarquable ensemble statuaire de l'époque de Machado Do Castro et surtout de remarquables fresques murales en azulejos. (entrée libre et visite selon ouverture).
- **Puis, route à destination de Lagoa do Fogo (lac de feu),** qui est situé au centre de l'île de São Miguel. Niché au fond d'un cratère, il occupe la caldeira du massif de Agua de Pau. Par sa superficie, le Lagoa do Fogo est le troisième lac de l'île de São Miguel. Il envoûte par sa beauté naturelle et sa grandeur. La zone est d'ailleurs classée comme réserve naturelle depuis 1974. Par temps dégagé, les miradors, le long de la route jusqu'au sommet, offrent de superbes panoramas avec, au loin, une vue sur la mer.





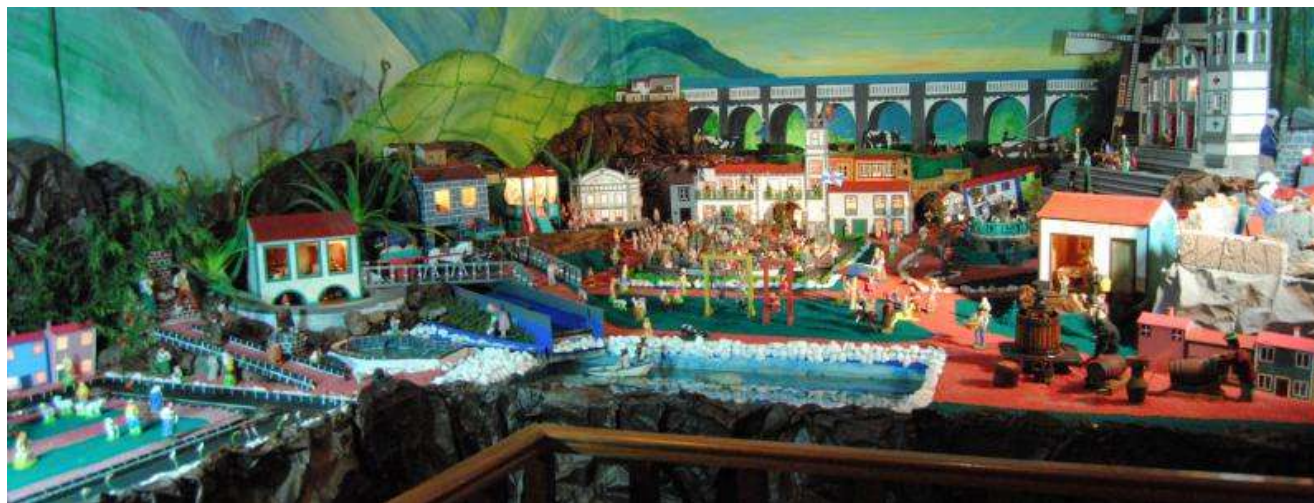
- Après avoir pris quelques belles photos, vous continuerez votre route vers le nord pour rejoindre la ville de RIBERA GRANDE et **Chemin faisant, vous vous arrêterez à la Caldeira Velha**. Cette réserve naturelle est située sur l'un des versants de la Serra d'Água de Pau, au milieu d'une végétation luxuriante.
- Il s'agit d'un site offrant différentes manifestations géologiques avec une petite cascade d'eau chaude ferrugineuse, des fumerolles, des cheminées de vapeur, des bains bouillonnants dans lesquels il est possible de se baigner ([droit d'entrée pour une visite seule, à ce jour : 3,00 € - si baignade : 10,00 €](#)).
- **Déjeuner libre en cours d'excursion.**
- **L'après-midi vous pourrez effectuer par une découverte de Ribeira Grande**, la deuxième plus grande ville de São Miguel. Elle obtint son statut de ville en 1981. Les premiers colons sont arrivés ici au milieu du XV^e siècle, attirés par la fertilité des terres et les eaux poissonneuses de ses côtes. Une balade dans le centre historique de Ribeira Grande vous permettra notamment de passer par son Jardin Municipal. Le parc est l'une des plus belles zones de l'océan Atlantique et met en avant un pont composé de huit arches.



- **Avec la visite du musée de l'Émigration, nous vous proposons la découverte d'une grande page de l'histoire des Açores.** Installé dans l'ancien marché aux poissons de la ville, ce musée retrace l'histoire de centaine de milliers d'émigrants Açoriens. Aujourd'hui, avec leurs descendants, ils sont plus nombreux à l'étranger que sur l'archipel ! Très riche en archives et objets d'époque, ce musée est très intéressant ([droit d'entrée, à ce jour : 2,00 €.](#) - [Guide du musée anglophone](#))
- **Durant votre balade dans Ribeira Grande, faite un tour dans un magasin pour une dégustation de différentes liqueurs** produites localement et issues de fruits exotique comme, entre autres l'ananas, l'anone, la goyave de Chine et le fruit de la passion, la liqueur de lait...
- **Vous visiterez l'igreja Matriz de Nossa Senhora da Estrela** dont la construction débuta en 1507. Elle fût sujette à plusieurs transformations dont la dernière date du XVIIIe siècle. Elle fût consacrée en 1517 à la Très Sainte Vierge. Suite à de successifs tremblement de terre, elle fut reconstruite. L'église actuelle date de 1736. Elle se caractérise par une façade baroque et une triple nef. Les fresques du plafond de l'église Matrice sont dédiées à la Vierge Marie (visite selon ouverture).
- **Vous pourrez visiter également le Musée Municipal,** un petit musée ethnographique installé dans l'ancien manoir de Saint Vincent, un monument d'une grande sobriété et typique de l'architecture du XVIIe siècle.



L'agréable et informel collection, de ce musée, se compose de pièces de céramique, de bois peints, de fragments de constructions en pierre basaltique (fontaine, corniche, colonne, linteau...) et d'une belle collection d'azulejos (droit d'entrée, à ce jour : 2,00 €.)



- Dîner libre et nuit à l'hôtel en centre-ville.

JOUR 04 - LA VALLEE DE FURNAS - (suggestion de visite) - Mercredi 24 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **Départ à destination de Agua de Pau par la route sud avec un arrêt au « Miradouro de Pisão »** qui offre un beau point de vue panoramique sur l'îlot de Vila Franca et sur la petite ville de Caloura, un petit port de pêche traditionnel situé au fond d'une rade étroite. C'est un endroit protégé par une haute falaise couverte de végétation, au milieu de vignobles entourés de murets noirs de pierre basaltique.
- **Vous arriverez ensuite à Vila Franca do campo**, ville qui fut la toute première capitale des Açores. C'est une rencontre avec l'histoire, car la ville fut presque entièrement détruite par un tremblement de terre survenu dans la nuit du 21 au 22 octobre 1522 et suite à cela elle perdit, de son importance et son statut de capitale au profit de Ponta Delgada.
- **De là, vous monterez à l'Ermida de Nossa Senhora Da Paz** (chapelle Notre Dame de la Paix).



Il s'agit d'un très beau monument situé au-dessus de Vila Franca do Campo. Cet édifice construit en 1764 remonte à un temple plus primitif, peut-être construit au XVI^e siècle, selon la tradition à l'endroit où un pasteur a trouvé une image de la Vierge dans une grotte. Le temple actuel, construit sur le précédent, date du XVIII^e siècle. L'architecture extérieure mérite assurément le coup d'œil, et les hortensias plantés autour ajoutent encore au charme du lieu. Un mirador situé au pied de la chapelle offre une vue panoramique splendide sur la ville de Vila Franca do Campo.



- **Puis vous continuerez votre route à destination de Furnas pour visiter le jardin botanique « Parque de Terra Nostra »** (droits d'entrée, à ce jour : 126,00 €).
- La fondation de ce jardin et parc botanique date de 1780, lorsque le consul des Etats-Unis, Thomas Hickling, ordonna la construction de sa résidence d'été au cœur de cet espace vert, puis celui de Russie qui fut l'un des précurseurs de la culture et du commerce de l'orange.
- C'est au milieu du XIX^e siècle que le parc, à proprement dit, se développe à l'initiative de ses propriétaires successifs, que furent les vicomtes da Praia et plus tard, la famille Bensaude, encore aujourd'hui propriétaire des lieux. Celle-ci, dans les années 30, fit construire l'actuelle piscine d'eau sulfureuse, dont la température est voisine des 25° à 33°, et sous la férule d'un paysagiste écossais du nom de John McEnroy, va aménager le parc tout en l'agrandissant jusqu'à atteindre sa superficie actuelle de 12,5 ha. Ils y introduiront des essences et des variétés de plantes provenant du monde entier. Le tout concourant à donner à ce parc l'aspect romantique des siècles passés. Dans celui-ci, serpentent des ruisseaux bordés d'allées d'arbres exotiques et de massifs floraux.



Ce jardin botanique possède une des plus grandes et plus belles collections de camélias au monde, avec plus de 600 spécimens différents, mais également la plus grande collection de cycas d'Europe (plantes arborescentes mi-fougère, mi-palmier).

- **Vous pourrez profiter de votre présence dans le parc pour prendre un bain** dans les eaux chaudes thermales (33°) sorties des entrailles de la terre, riches en minéraux et tout particulièrement en fer et en soufre, traitant entre autres les maladies des voies respiratoires, les rhumatismes... (baignade incluse dans le prix d'entrée du parc - douches et cabines sur place).
- **En fin de matinée, vous rejoindrez les rives du Lac de Furnas** (droits d'entrée : 3,00 €), où sur ses berges subsiste encore une zone dite « les chaudières de Furnas », composé de fumerolles et de boues en ébullition.



Grâce à leurs propriétés thérapeutiques, la boue et l'eau minérale provenant des chaudières sont largement utilisées dans le traitement des maladies telles que les rhumatismes et les maladies respiratoires. Le sol volcanique est si chaud dans ces parages, que les habitants s'en servent de "cuisine naturelle" pour cuire le fameux « Cozido ».

- **A votre arrivée sur les bords du lac, vous assisterez à la levée des marmites dans lesquelles est cuit ce fameux « Cozido ».** Il s'agit une sorte de pot au feu local qui mijote dans la terre près des geysers de la zone volcanique de Furnas. Il faut compter près de 6 heures de cuisson pour avoir un bon « Cozido »



- **Déjeuner libre.** Nous vous recommandons de goûter à la spécialité locale : « **Le Cozido** ». A noter : une réservation est indispensable : prix du menu avec forfait boissons : 24,00 €.

- **Lors de votre retour vers Ponta Delgada, n'hésitez pas à monter au Pic de fer,** un belvédère offrant une vue magnifique sur la ville et sur le lac de Furnas et ses environs.

- **Dîner libre et nuit à l'hôtel en centre-ville.**

JOUR 05 - REGION SETE CIDADES (suggestion de visite) - Jeudi 25 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **Allez vers le centre Ouest de l'île, via Covoada pour arriver au Lagoa do Canario. De là vous effectuerez une petite randonnée facile qui vous mènera jusqu'au Miradouro Da Boca do Inferno (comptez environ 45 minutes de marche, aller/retour).** Petit par sa taille, les alentours de ce lac sont grandioses par les panoramas des paysages qu'il vous offrira au bout de cette balade (Merci de noter que par temps de brouillard, cette visite n'est pas réalisable).



- **Ensuite vous rejoindrez le Belvédère de Vista Do Rei**, situé sur la crête volcanique, la vue est splendide sur le **Lagoa Azul**, le **Lagoa Verde** et le village de Sete Citades. L'une des randonnées les plus fameuses, part de ce point et contourne entièrement le cratère.



- **Le Lagoa Azul et le lagoa Verde sont les petites merveilles de l'île de Sao Miguel.** Comme leur nom l'indique, l'un est de couleur bleue et l'autre de couleur verte. Ils forment à eux deux le plus grand lac d'eau douce de l'archipel des Açores. Le point culminant du volcan est le Pico da Cruz dominant le lac à 845 m.
- **Vous passerez bien sûr par le petit hameau tranquille de Sete Citades.** Son mon (signifiant sept cités) proviendrait d'une légende selon laquelle la caldeira du volcan aurait contenu sept villages qui auraient été détruits par une éruption du volcan. Vous verrez son église néogothique qui se dresse au bout d'une allée bordée de cryptomerias.
- **Déjeuner libre en cours d'excursion.**



- **Vous continuerez votre route pour rejoindre Mosteiros** et avant votre arrivée, vous vous arrêterez au belvédère Escalvado offrant un beau point de vue sur la côte ouest de l'île de Sao Miguel, la falaise du même nom et d'où, par temps clair, on peut apercevoir l'île de Terceira.
- **Mosteiros est une ville située l'extrémité Ouest de l'île de Sao Miguel.** Là, vous profiterez du spectacle éblouissant et envoûtant des vagues venant s'écraser sur la roche basaltique noire. A certains endroits, les structures rocheuses, connues sous le nom de « Pit Stone », forment des piscines naturelles où il est agréable de se baigner en été. Cet agréable lieu de villégiature est très prisé par les habitants de São Miguel.
- **Vous pourrez revenir vers Ponta Delgada par la route du nord**, sur laquelle vous vous arrêterez au Miradouro de Pedras Negras, situé sur la commune de Capelas, d'où vous découvrirez la « Tromba de l'Elephant », un énorme rocher qui trempe sa trompe dans la mer.
- **Dans cette même commune de Capelas, il ne faut surtout pas manquer la visite de l'Oficina Museu Rural (droits d'entrée : 3,00 €).** Dans une petite rue, ce musée est situé dans une discrète maison à la façade traditionnelle du pays. Mais une fois à l'intérieur, on découvre la reconstitution d'une ruelle de village du siècle dernier, avec ses balcons en fer forgé et ses boutiques d'antan. Incroyable, tout y est dans les moindres détails. Nous y trouvons le cordonnier, le coiffeur, le magasin du fermier, l'horloger, la librairie, l'épicerie, la papeterie, le magasin du tailleur, le magasin du menuisier, le magasin du photographe, le magasin de poterie et une cuisine, tels qu'ils existaient encore chez nos arrière-grands-parents et grands-parents. Les propriétaires ont consacré plus de 20 ans de leur vie, avec passion, à l'élaboration de cette merveille. Marie nous fait une visite en français impeccable avec beaucoup de détails sur les coutumes et traditions de l'île.



- **Avant votre arrivée à Ponta Delgada, allez visiter une plantation d'ananas (entrée libre).** Les toutes premières plantes furent importées d'Amérique du Sud en guise d'ornement. La culture débuta véritablement à la fin du XIXe siècle, par suite du déclin de la culture des oranges atteintes par la maladie. Cependant il ne fait pas assez chaud aux Açores pour que les ananas poussent à l'air libre. C'est pourquoi elles sont cultivées sous serres. Cette particularité unique au monde pose un problème de compétitivité car il faut savoir qu'un fruit met 2 ans pour atteindre sa maturité.



- Dîner et nuit à l'hôtel en centre-ville.

JOUR 06 - POVOAÇÃO / NORDESTE (suggestion de visite) - Vendredi 26 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.

- **Offrez-vous une grande journée de balade par la route Sud pour arriver à Povoação**, où les premiers habitants de l'île s'installèrent en ce lieu insolite en 1444. Il vous sera agréable de vous promener dans les ruelles pavées du centre-ville. Vous ne perdrez rien à visiter l'église de Nossa Senhora Do Rosario, la plus ancienne de l'île et à flâner le long du port.





- **Vous continuerez par la route sinueuse qui longe la côte Est de l'île où vous apercevrez **Agua retorta**, un village remarquable par certaines de ses toitures. Au début des années 1960 ce bourg comptait environ 1250 habitants, mais la population a progressivement émigré en Amérique à la recherche de meilleures conditions économiques. Ceci fait qu'aujourd'hui le village ne compte guère plus de 400 habitants.**

- Vous découvrirez la partie la plus sauvage et la plus belle de l'île, mais la moins peuplée, une région pleine d'une beauté naturelle et d'une végétation exubérante, grâce à quelques-uns des principaux miradors, **et notamment celui da Ponta da Sossego**, sans doute le plus joli, car très fleuri et entretenu par un jardinier qui y travaille à plein temps.

- **Déjeuner libre en cours d'excursion** (offrez-vous un agréable pique-nique au Mirador. Vous remarquerez out au long de vos trajets à travers l'île les aires de pique-nique ne manque pas).

- **Vous arriverez dans le village de Mordeste, le village la plus au Nord-Est de São Miguel.**

Là, vous ne manquerez certainement pas la visite de la Casa do Trabalho (la maison du travail – entrée libre). Il s'agit un atelier artisanal où l'on y enseigne les métiers traditionnels, comme la broderie ou le tissage. Quelques femmes travaillent encore manuellement à l'aide de vieux métiers à tisser pour confectionner des couvre-lits, couvertures, des habits typiques des groupes folkloriques de l'île et autres symboles que nos Ancêtres portaient autrefois.

- **Puis chemin faisant, après la petite bourgade d'Achadinha, vous arriverez dans le Parque Natural da Ribeira dos Caldeirões**, une petite vallée très encastrée où, au détour d'un virage, jaillit la superbe cascade Vêu da Noiva (voile de la mariée) au milieu d'un paysage farouche.

- **Arrêt pour découvrir l'une des deux plantations de thé d'Europe, celle de « Chà Gorreana ».** Elles surgissent à l'horizon comme des vagues de feuilles vertes, une culture unique dans le contexte européen. Mais comment le thé est-il arrivé au beau milieu de l'Atlantique ? Originaire de

Chine, le thé est importé en Europe au XVIe siècle par les Portugais qui finissent par débarquer à Sao Miguel en 1820. La région se prête parfaitement et le théier, qui est un camélia, affectionne les climats humides et chauds avec un sol acide et argileux (**entrée libre – ouvert tous les jours**).

La plantation de thé « Chà Gorreana » est dirigée depuis 1883 par la même famille et ce depuis 5 générations. Sur 32 hectares, elle produit près de tonnes par an, pour la consommation locale et un peu pour l'exportation. Sa culture est respectueuse de l'environnement puisqu'elle n'utilise aucun pesticide, aucun fongicide ni herbicide. Elle pourrait bénéficier l'appellation « bio ».



- Après cette visite vous apercevez quelques petits villages typiques de cette **région et notamment Maia**, une petite bourgade de pêcheurs très prisée des vacanciers de São Miguel. Depuis ce petit village côtier, les vues sur l'Océan sont spectaculaires ([baignade possible si la mer est calme](#)).
- Votre route de retour pour Ponta Delgada repassera non loin de Ribeira Grande.
- **Dîner libre et nuit à l'hôtel en centre-ville.**

JOUR 07 - PONTA DELGADA (suggestion de visite) - samedi 27 septembre 2025

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- **Dès 8 heures du matin, allez découvrir le Marché couvert de Graça** qui est une belle vitrine des produits régionaux regroupant de nombreux producteurs agricoles, artisans...
- C'est le moment où il est le plus intéressant, proposant notamment des étals de poissons avec quelques espèces rares, comme notamment le boca negra et les chinchards.



- **En matinée, et si vous alliez visiter le Musée Carlos Machado.** C'est le plus ancien musée de l'Archipel, en raison de l'évolution de l'ancien Musée Açorien, fondée en 1876 par l'enseignant et naturaliste Carlos Maria Gomes Machado. Définitivement installé en 1930 dans le couvent Santo André (XVIIe-XVIIIe siècle), il rassemble des collections d'art, d'ethnographie et d'histoire naturelle.

Les pièces d'art sacré sont présentées dans l'église du couvent des jésuites. Dès lors, ses collections s'accroissent de sections de joaillerie, d'art traditionnel, d'azulejos, de porcelaine et de peinture, entre autres. Mais essentiellement spécialisé dans les domaines de la zoologie, de la botanique et de la minéralogie, il est aujourd'hui l'un des

plus fameux musées des Açores. Sa collection s'est aussi progressivement enrichie de pièces qui ont justifié la création de sections d'ethnographie et d'art régional, de sculptures et de peintures (prix à ce jour : 2,00 € par section par personne - gratuit le dimanche). (jour de fermeture, le lundi).





- Déjeuner libre en ville.
- **Et s'il fallait vous convaincre que l'archipel des Açores est bien d'origine volcanique, offrez-vous la visite du site Gruta do Carvão Cave, situé dans la partie nord de Ponta Delgada.**



- La découverte de ces grottes est une expérience scientifique très instructive, aussi bien à propos des phénomènes volcaniques qu'à propos de l'histoire de l'île et de ses richesses naturelles. C'est une très belle introduction à la compréhension de la constitution de l'île de São Miguel. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons de faire cette visite au début de votre séjour permettant d'avoir des informations exclusives que vous ne trouverez pas dans les guides.
- Cette balade vous plonge assez vite dans une drôle d'ambiance et vous serez alors impressionné lorsque vous apprendrez que, là où vous cheminez, coulait de la lave incandescente il n'y a pas si longtemps à l'échelle géologique. Le long des parois de la caverne se trouvent des structures spéléologiques telles que des bancs latéraux, des ponts de lave, des galeries de ramification, des boules de lave, des stalactites, des stalagmites, des colonnes, des laves spongieuses, des glaçages et des moules.
- **Prix de la visite (+/- 40 minutes), par personne (prix à ce jour) : 8,00 €**
Avec guide du site, lusophone ou anglophone uniquement (supplément pour guide francophone).
Les visites commencent à 10h30, 11h30, 14h30, 15h30 et 16h30



- Dîner libre et nuit à l'hôtel en centre-ville.

JOUR 08 - PONTA DELGADA / (- - - - -) - Dimanche 28 septembre 2024

- Petit-déjeuner à l'hôtel, ou en formule à emporter si le vol est très matinal
- **En début de matinée, transfert direct à l'aéroport João Paulo II de Ponta Delgada.**
- **Restitution de votre véhicule de location avec le plein de carburant.**
- Assistance aux formalités d'enregistrement.
- **Départ à destination de votre aéroport d'origine, via Lisbonne, sur vols réguliers de la compagnie TAP Air Portugal, ou sur le vol non-stop de la compagnie SATA Azores Airlines**
- Arrivée dans la soirée à l'aéroport de la ville de départ, selon l'horaire du vol réservé.



* * * * *



LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



HORAIRE DES VOLS PROPOSES AU DEPART DE PARIS (donnés ici à titre indicatif)

SUR VOLS REGULIERS DE LA COMPAGNIE TAP AIR PORTUGAL

PARIS - ORLY / PONTA DELGADA

Vols du dimanche 21 septembre 2025 : TP 0431 - TP 1863

Départ de Paris à 11h55 - Arrivée à Lisbonne à 13h30

Départ de Lisbonne à 17h15 - Arrivée à Ponta Delgada à 18h40



PONTA DELGADA / PARIS - ORLY

Vols du dimanche 28 septembre 2025 : TP 1862 - TP 0436

Départ de Ponta Delgada à 10h45 - Arrivée à Lisbonne à 14h05

Départ de Lisbonne à 15h30 - Arrivée à Paris à 18h55

Sur ces vols nous disposons de 20 places, (pour un d'un autre aéroport, nous consulte).



LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



EXEMPLE D'HORAIRE DES VOLS CONSEILLÉS AU DÉPART DE PARIS (à titre indicatif)

SUR VOLS RÉGULIERS DE LA COMPAGNIE SATA AZORES AIRLINES

PARIS - ROISSY CDG / PONTA DELGADA

Vol non-stop du samedi 20 septembre 2025 : SP4513

Départ de Paris-CDG à 14h05 - Arrivée à Ponta Delgada à 16h05



PONTA DELGADA / PARIS – ROISSY CDG

Vol non-stop du samedi 27 septembre 2025 : SP4512

Départ de Ponta Delgada à 07h30 – Arrivée à Paris-CDG à 13h05



LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



EXEMPLE D'HORAIRE DES VOLS CONSEILLÉS AU DÉPART DE MONTREAL (à titre indicatif)

SUR VOLS RÉGULIERS DE LA COMPAGNIE SATA AZORES AIRLINES

MONTREAL P.E. TRUDEAU / PONTA DELGADA

Vol non-stop du samedi 20 septembre 2025 : S4328

Départ de Montréal à 21h30 - Arrivée à Ponta Delgada à 06h00 (+ 1 jour)



PONTA DELGADA / TORONTO LESTER B. PERSON

Vol non-stop du samedi 27 septembre 2025 : S4329

Départ de Ponta Delgada à 18h15 - Arrivée à Montréal à 20h10



L'ÎLE DE SAO MIGUEL

Par avance, toute l'équipe « Azores Atout Cœur »
vous souhaite un excellent voyage



HOTEL 3* PROPOSE** (Normes locales, ou similaire selon disponibilité à la réservation)

- **A PONTA DELGADA :**

HOTEL NEAT AVENIDA - 3***

Rua Dr. José Bruno Tavares Carreiro
9500-119 PONTA DELGADA
AÇORES - PORTUGAL

Tél. : 00. 35. 296.301.880

Dans un concept de style innovant et unique dans les îles des Açores, Le Neat Hotel Avenida met l'accent sur la simplicité et l'hospitalité en harmonie avec sa destination en vous accueillant en plein cœur de Ponta Delgada, près de Portas da Cidade et du Santuario Nossa Senhora da Esperança.

Le Neat Hotel Avenida est à la fois jeune et branché mais aussi professionnel et confortable, reflétant l'essence et le vert des Açores. La mousse du jardin Terra Nostra se reflète dans le design de la chambre, les panneaux photo illustrant l'histoire de l'avenue principale de Ponta Delgada et, enfin, l'utilisation du basalte reflète l'ambiance des Açores à l'intérieur.

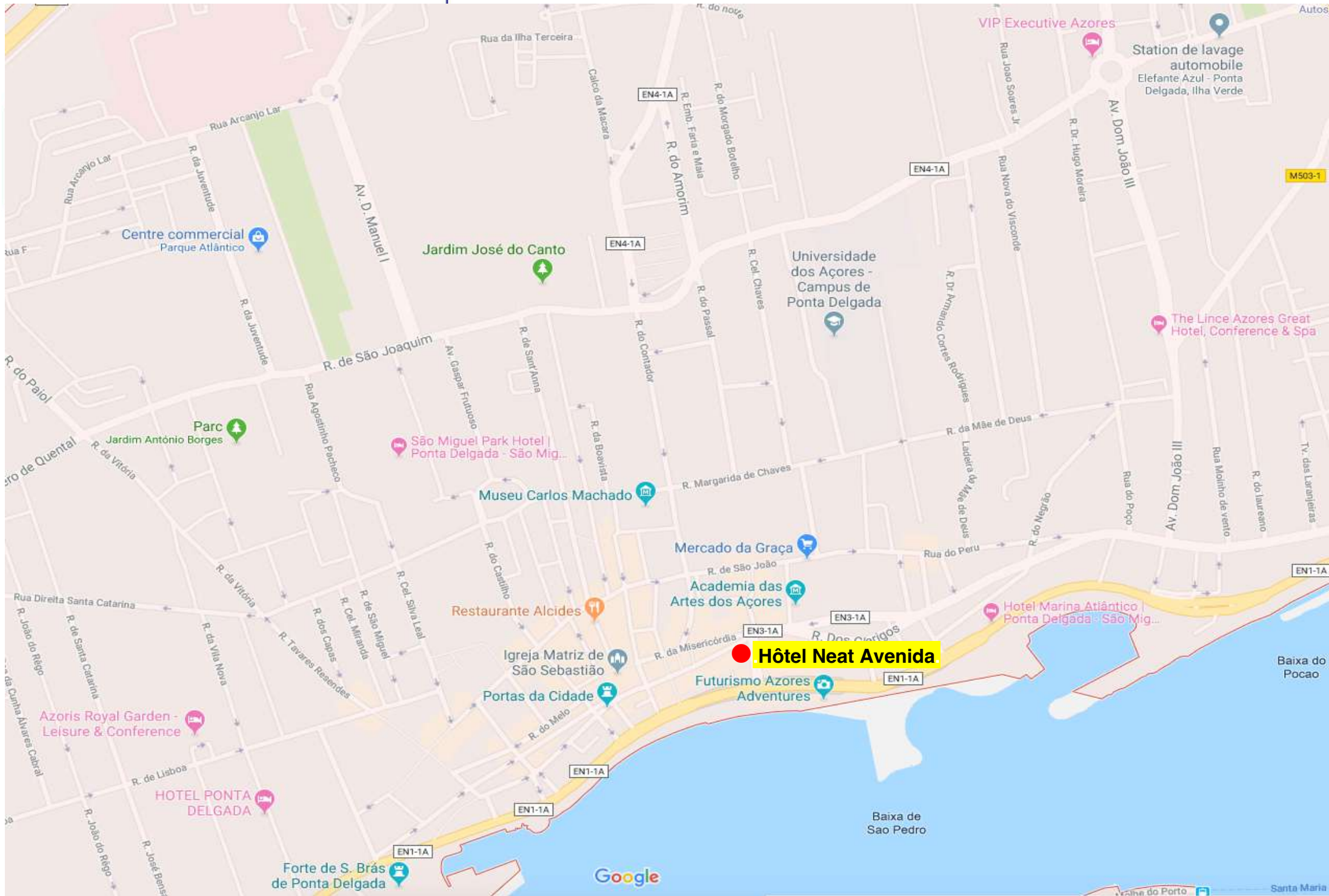
L'hôtel Neat dispose de 116 chambres de catégorie standard (23 doubles et 93 twins) qui comprennent une télévision par câble à écran plat, une salle de bains privative et un bureau. Vous pourrez profiter d'un coin salon.

La réception est ouverte 24h/24, et une connexion Wi-Fi est disponible gratuitement dans l'ensemble de l'établissement. Un centre d'affaires avec des journaux est à votre disposition.

<http://www.neathotelavenida.com/en/Utilities/Hotel-Azores.aspx>









LES AÇORES

AUTO-TOUR A SAO MIGUEL

(8 jours / 7 nuits)



NOS CONDITIONS 2025 (net de net)

Formule séjour programmé à partir de 12 participants minimum
(sur la base d'inscriptions individuelles)

Dates réservées : Du 21 au 28 septembre

Voyage sur vols réguliers TAP Air Portugal ou SATA Airlines
Pour départ de Toulouse, Marseille, Nice, Lyon Genève, Bruxelles, Francfort,
Luxembourg, Toronto ou Montréal - Nous interroger

7 nuits à l'hôtel NEAT AVENIDA (situé au centre-ville de Ponta Delgada)

1216 € - Prix par personne en occupation double
(sur la base de 4 personnes par voiture)

**Supplément selon occupation de la voiture
et pour catégorie supérieure**

+ 35 € - par personne si 3 occupants par voiture
+ 105 € - par personne si 2 occupants par voiture



Suppléments par voiture de catégorie supérieure

- + 43 € - Par voiture de catégorie B
- + 118 € - Par voiture de catégorie C
- + 289 € - Par voiture de catégorie D

Pour tout autre catégorie de voiture, merci de nous interroger (voir liste en dernières pages)

Type de voiture proposé selon catégorie selon disponibilité à la réservation

Pour tout autre catégorie de voiture, merci de nous interroger
(voir liste en dernières pages)

Modèle de voiture proposé en catégorie A

CITROËN C1 ou TOYOTA AYGO (ou similaire) - 5 places

Modèle de voiture proposé en catégorie B

OPEL KARL ou VW UP (ou similaire) - 5 places

Modèle de voiture proposé en catégorie C :

OPEL CORSA ou TOYOTA YARIS (ou similaire) - 5 places

Modèle de voiture proposé en catégorie D :

CITROËN C4 ou OPEL CROSSLAND (ou similaire) - 5 places

N.B. – En catégorie A et B si 4 personnes par voiture l'espace risque de ne pas être suffisant pour le transport des bagages. Dans ce cas soit les faire transporter en taxi (+/-15,00 €. par trajet) soit réserver une catégorie supérieure.

LE FORFAIT DE BASE COMPREND :

- L'accueil et l'assistance, à l'arrivée et au départ de Ponta Delgada, par un guide local francophone,



- **La location de voiture pour 4 personnes** (selon catégorie choisie) **pour 7 jours** (7 fois 24h00) prise et rendue avec le plein de carburant, en kilométrage illimité avec assurances responsabilité civile de base et taxes locales incluses (à noter, le loueur du véhicule est le client, et non l'agence de voyages qui n'est que l'intermédiaire effectuant la réservation pour le compte du client).
- Une réunion d'information après l'installation à l'hôtel, le jour de l'arrivée, avec présentation de votre séjour et des découvertes possibles à faire sur l'île et la remise d'un carnet de route.
- L'hébergement pour 7 nuits à l'hôtel **Neat Avenida - 3***** (normes locales) sur la base d'une chambre standard en occupation double, avec salle de bains ou douche et toilette privée, incluant les petits déjeuners sous forme de buffet continental, du jour 02 au Jour 07, en formule à emporter le Jour 08, si le vol est très matinal

SUPPLEMENTS : (prix par personne)

- Le transport aérien (- - - - -) / **Ponta Delgada** / (- - - - -) sur les vols réguliers de la compagnie **TAP Air Portugal**, via Lisbonne à l'aller comme au retour,
- Les taxes d'aéroport et les surcharges carburant à Paris et au Portugal au 10 Janv. 2025 : **82,55 €**
- Nous disposons d'un contingent de 20 sièges sur les vols TAP Air Portugal au départ de Paris-Orly aux horaires indiqués en page 23 (taxes ci-dessus incluses) option au 29 juin 2025 : **390,55 €**
- **Pour les vols au départ de Montréal et/ou de Toronto**, merci de nous interroger selon les dates que vous choisirez pour votre voyages,
- **ATTENTION** : Nos prix sont calculés en fonction d'un tarif aérien de base. Les compagnies TAP Air Portugal et SATA se réservent le droit d'appliquer des prix plus élevés en fonction des dates choisies et du remplissage des vols au moment de la réservation , c'est ce qui est appelé le "**Yield Management**", nous interroger selon les périodes et dates choisies pour un devis sur mesure,
- Les éventuelles hausses ou baisses des taxes d'aéroport et des taxes de surcharge carburant définies à l'émission des billets effectuée 10 jours avant le départ,
- **Pour chambre individuelle à l'hôtel Neat Avenida - 3***** (pour les 7 nuits) : **490,00 €**
- Les visites, excursions et droits d'entrée non prévus au présent programme (à noter : les droits d'entrée mentionnés dans le présent programme sont donnés à titre indicatif seulement),



- Les repas mentionnés « libre » au programme, les boissons et les dépenses personnelles,
- Le carburant pour le ou les véhicules de location et le lavage de chaque voiture avant restitution,
- **Les assurances complètes : assistance-rapatriement, et annulation-bagages,**
- Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, vols retardés ou annulés conditions atmosphériques, mouvements politiques...).

PRINCIPALES CONDITIONS SPECIFIQUES A LA LOCATION DE VOITURE :

- Les conducteurs doivent être âgés de plus de 26 ans et avoir un permis depuis plus d'un an,
- Sont demandés, les documents nécessaires pour la location du véhicule, le permis de conduire une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et une carte de crédit pour la caution,
- Véhicule avec boîte de vitesses automatiques, sur demande, merci de nous consulter,
- Conducteur supplémentaire, pour les 7 jours de locations, (à payer sur place) : **40 €**
- Siège bébé ou rehausseur enfant, pour les 7 jours de locations, (à payer sur place) : **24 €**
- Dépôt de garantie par carte de crédit demandé le jour où vous prenez le véhicule et restitué lors du retour du véhicule si aucun dommage n'est constaté, (emprunte prise sur place) : **700 €**
- Au retour du véhicule, il faut restituer le bon de livraison, et en cas d'accident avoir rempli une déclaration amiable constatée par les autorités compétentes (police).
- Avec cette formule, vous êtes entièrement responsable du véhicule. Cela signifie qu'en cas d'accident, de détérioration sur le véhicule ou de vol du véhicule, l'intégralité des dommages vous sera facturée, même s'ils dépassent le montant du dépôt de garantie,
- Mais, vous pouvez également choisir une assurance supplémentaire offrant davantage de couverture et un dépôt de garantie moins élevé.
- **Nous proposons l'assurance « Super CDW »** avec un prix supplémentaire, **par jour de : ... 20 €** elle offre une couverture complète dans laquelle vous êtes responsable de la voiture jusqu'à un montant de 250 € (dépôt de garantie / responsabilité de 250 €),



- **Nous proposons l'assurance « Premium »** avec un prix supplémentaire, **par jour de : 28 €** elle offre une couverture complète sans responsabilité, mais elle dispose toujours d'un dépôt de garantie de 60 € / 90 € selon la catégorie du véhicule loué,
- Le dépôt est toujours demandé pour garantir que le véhicule qui doit être retourné avec le réservoir plein et dans les délais convenus.
- Frais dans le cas de véhicule rendu sans le plein de carburant pour les catégories de A à C : . **70 €**
pour les catégories de D et E : **100 €**
- **Frais non couverts par l'assurance :**
 - * la mauvaise utilisation de la voiture
 - * les dommages causés à l'intérieur de la voiture
 - * les frais pour traitement des amendes diverses : 30,00 €. en plus du montant de l'amande,
 - * la mauvaise utilisation de carburant : 500,00 € à 1500,00 €.
 - * une saleté excessive : 25,00 €.
- * la perte des documents du véhicule : 150,00 €.
- * La perte ou la casse des clefs du véhicule : 350,00 €. à 500,00 €.
- Chaque véhicule doit être rendu propre, dans le cas contraire les frais de lavage seront de : .. **25 €**





TERMES ET CONDITIONS POUR LA LOCATION DE VOITURE :

1 – LIVRAISON ET RESTITUTION DU VEHICULE

- 1.1 Le Client (conducteur autorisé) reçoit le véhicule en bon état d'utilisation et de propreté, conformément au procès-verbal de vérification dit "check out", qui fait partie intégrante du Contrat (Avenant au Contrat de location), avec l'entretien effectué avec la documentation obligatoire correspondante et s'engage à restituer le véhicule à un employé du loueur, dans les mêmes conditions dans lesquelles il a été reçu, dans un état de propreté permettant l'inspection, au lieu, à la date et à l'heure désignés dans le contrat. Le Client doit demander une correction "check out", en cas d'inexactitude dans le dossier des dommages ou dans le niveau de carburant.
- 1.2 Pendant les heures normales de bureau (09h00-18h00), les livraisons/récupérations des véhicules sont effectuées dans les bureaux du Loueur sans frais supplémentaires, sauf dans les aéroports, les hôtels et les ports. En dehors de ce barème, des frais de 30€ sont appliqués, mais non cumulables avec d'autres frais de livraison/enlèvement.
- 1.3 Pour exécuter le contrat de location, les documents valides suivants doivent être présentés : passeport ou carte de citoyen, permis de conduire et carte de crédit au nom du client (conducteur autorisé).
- 1.4 La période de location minimale est de 1 jour (24 heures). Si le véhicule n'est pas restitué à la date/heure convenue (tolérance de 60 minutes), le Loueur se réserve le droit de facturer une journée de location supplémentaire pour chaque jour de retard, plus un forfait journalier de 50 €.
- 1.5 Si le Client décide de résilier le Contrat par anticipation, le montant correspondant aux jours où il n'a pas profité du véhicule (taxes comprises) sera intégralement retenu à titre de dédommagement.
- 1.6 Le Loueur n'est pas responsable de la perte/vol/vol/détérioration du matériel, des personnes et des biens laissés dans le véhicule, pendant et après la location.
- 1.7 Si le véhicule présente des salissures internes ou externes, contraires aux usages prudents, nécessitant un nettoyage extraordinaire, au lieu d'un nettoyage ordinaire proposé dans un centre de lavage manuel en libre-service, le Loueur pourra appliquer un forfait nettoyage de 35 €.
- 1.8 Il est interdit de fumer à l'intérieur du véhicule, donc si le véhicule présente des signes de non-conformité, le Loueur pourra appliquer des frais de nettoyage supplémentaires de 35 €.
- 1.9 S'il n'est pas possible de vérifier conjointement le véhicule lors de sa restitution, notamment en raison de salissures ou de dommages nécessitant l'expertise d'un atelier, cette constatation sera faite dans des conditions particulières, et la restitution du véhicule sera subordonnée à son nettoyage et à son contrôle technique. Évaluation de l'entretien.

2 – UTILISATION DU VÉHICULE

- 2.1 Le client est responsable du véhicule et des extras facultatifs pendant la période de location et jusqu'à ce qu'il livre le véhicule au loueur, conformément aux conditions contractuelles. 2.2 La période de location commence lorsque le client signe le contrat de location du véhicule et que les clés du véhicule lui sont remises, et se termine lorsque le loueur prend possession du véhicule et de ses clés, sauf si applicable tel que décrit au point 1.9.
- 2.3 Le Client s'engage notamment à :
 - a) Faire un usage prudent du véhicule, licitement et à des fins licites, dans le respect de la Loi, notamment du Code de la route, en s'assurant que le véhicule est verrouillé et avec toutes les vitres, toit ouvrant ou auvent dûment fermés et en lieu sûr, lorsqu'il n'est pas utilisé, sans laisser les documents qui s'y rapportent, sans préjudice du fait qu'il est toujours au porteur ;
 -) Restituer le véhicule à la fin de la période de location, dans le même état d'utilisation qu'il a été livré, avec l'équipement et les documents respectifs. Si le véhicule est restitué sans les documents, des frais de 100 € seront appliqués ;



- c) Payer le prix de la location et les frais en résultant facturés par le Loueur, notamment pour les réparations des dommages au véhicule (y compris les accessoires tels que la clé du véhicule ou la télécommande), le carburant manquant dans sa restitution, les frais de ravitaillement en carburant, le nettoyage extraordinaire, ainsi que toute charge générée par négligence ou rupture de contrat.
- 2.4 Le Client, sous peine d'exclusion de la couverture d'assurance, ne permettra pas que le véhicule soit conduit : a) Par une personne non acceptée dans le contrat ; sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou dans un état perturbé similaire qui réduit la perception et la réactivité ; Moins de 21 ans ; ou titulaire d'un permis de conduire en cours de validité depuis moins d'un an ; b) Pousser/tirer tout autre véhicule ou objet avec ou sans roues, ou lors d'événements sportifs/entraînements/reconnaitances de toute nature, officiels ou non ; pour le transport en violation de la loi, et ce qui est prévu dans le document d'immatriculation du véhicule (Documento Único Automóvel).
- 2.5 Le Client sera le seul conducteur du véhicule loué, sauf si un conducteur supplémentaire est indiqué dans le Contrat de location ou joint à celui-ci. Dans ce cas, il appartient au Client de s'assurer du respect des Conditions Générales par tout conducteur supplémentaire ou tout passager autorisé par lui à voyager dans le véhicule.
- Le client est également responsable de tous les frais ou charges encourus par le loueur en raison du non-respect des présentes conditions générales par un conducteur ou un passager supplémentaire.
- 2.6 Les conducteurs de 21 à 23 ans, et au moins 1 an avec permis de conduire peuvent louer un véhicule moyennant le paiement d'un supplément de 20 € par jour.
- 2.7 Pour être couvert par une assurance existante, tous les conducteurs doivent être mentionnés dans le contrat de location. Il est possible d'ajouter des conducteurs autorisés supplémentaires, moyennant le paiement d'un supplément journalier de 4,90 € par conducteur.
- 2.8 Il est interdit au client, en ce qui concerne le véhicule, les outils, les pièces et leurs documents, d'effectuer les actes suivants : sous-louer, prêter, céder, vendre, surtaxer, mettre en gage, modifier ou faire de la publicité.
- 2.9 Il est également interdit au Client d'utiliser le véhicule de manière non autorisée, y compris, et sans s'y limiter, les cas suivants sont décrits ici à titre d'exemple :
- a) Conduire le véhicule à travers des zones réglementées et/ou des routes associées à l'utilisation de l'aviation civile et militaire ;
 - b) Conduire sur des routes non goudronnées ou des routes goudronnées mais avec de graves défauts, qui peuvent endommager le dessous du véhicule ;
 - c) Conduire dans des endroits non adaptés aux transports en commun, tels que plages, circuits automobiles, chemins forestiers, chemins privés, chemins de terre, chemins de gravier ou routes/chemins non adaptés à la circulation automobile, indépendamment de l'absence de signalisation ou d'indication au moyen d'équipements technologiques, tels que le GPS ;
 - d) Négligence d'informations transmises sur le tableau de bord ou des signes avant-coureurs du véhicule loué et dont le Client déclare avoir connaissance, lors de la signature du Contrat de location ;
 - e) Transport de marchandises ou d'animaux, et notamment de substances inflammables et/ou nocives dangereuses pour le véhicule et ses occupants ;
 - (f) Transport d'un nombre de personnes ou de bagages supérieur à celui autorisé pour le véhicule (le porte-chapeaux ne peut pas être retiré du véhicule) ;
 - g) Transport de bagages ou de tout objet sur le toit du véhicule, sans autorisation écrite du Loueur, même avec son propre appareil ;
 - h) Stationner le véhicule dans des endroits non autorisés ou inappropriés susceptibles d'être endommagés ;
 - i) Tout type de manipulation ou d'intervention sur le véhicule ;
 - j) Laisser des objets à vue dans le véhicule qui pourraient être volés avec des dommages conséquents au véhicule ;
 - (k) souiller l'intérieur du véhicule au-delà de ce qui implique une utilisation normale et prudente de celui-ci ;
 - (l) Fumer à l'intérieur du véhicule ;
 - m) Conduire le véhicule en dehors des limites géographiques établies dans les conditions particulières, en se référant à l'agence de location ;
 - n) Utiliser le véhicule après la fin de la période de location ;
 - o) Utiliser le véhicule pour des activités d'apprentissage de la conduite, en toutes circonstances, et/ou enseigner des compétences de conduite particulières.
- 2.10 Le client est responsable de tous les dommages causés aux parties intérieures et extérieures du véhicule par une utilisation non autorisée de celui-ci (en particulier en violation du numéro précédent), et dans ce cas, il sera tenu de payer tous les frais générés pour restaurer le véhicule dans son état d'origine (état avant la location). Le client sera responsable de tous les dommages ou pertes causés au véhicule, ainsi que pour la période d'immobilisation du véhicule.



2.11 Le Client est seul responsable des amendes, sanctions complémentaires et autres peines prononcées par les Tribunaux et les Autorités Administratives, résultant de poursuites administratives et pénales, découlant de l'utilisation du Véhicule, pendant la période de location.

2.12 Le véhicule ne peut être conduit que sur l'île de l'archipel des Açores où il a été loué, sauf autorisation écrite préalable du loueur.

2.13 Le contrat de location sera automatiquement résilié si le véhicule est utilisé dans des conditions qui en constituent une violation, le bailleur ayant le droit de récupérer le véhicule, à tout moment et de quelque manière que ce soit, sans préavis, et les charges respectives étant de responsabilité exclusive du Client, sans préjudice des indemnités légalement ou contractuellement incombant au Loueur ou aux tiers, le cas échéant.

3 - PRIX, DELAIS ET PAIEMENTS

3.1 Le prix est déterminé par le tarif en vigueur pour la catégorie de véhicule et payé d'avance.

3.2. Le paiement s'effectue par carte de crédit du conducteur autorisé, carte de débit ou en espèces.

3.3. Pour prolonger la location, le Client doit se rendre en temps utile dans l'une des agences du Loueur pour mettre à jour le Contrat et régler les jours de location restants.

- a) Aucun Contrat ne peut être prolongé par téléphone ou par tout autre moyen de communication électronique.
- (b) En aucun cas le montant déposé en garantie, lors de la signature du contrat initial, ne pourra être utilisé pour le prolonger ;
- c) Lors de la demande de prolongation du Contrat, il peut être nécessaire, en fonction des conditions initiales de celui-ci, d'effectuer un nouveau Contrat, considérant, à ce moment-là, que le Contrat en vigueur est résilié ;

3.4 Si le Contrat ne peut être prolongé pour quelque raison que ce soit, le Client doit restituer le véhicule à la station à la date et à l'heure convenues.

3.5 Le Loueur se réserve le droit d'annuler la livraison du véhicule en cas de doute sur la situation Le Locataire s'engage à verser/constituer en garantie au Loueur, outre le prix de la location :

- a) Les sommes afférentes au dépôt de garantie ou franchise due pour la location, aux termes du tarif en vigueur au moment de la location, conformément à celles stipulés aux numéros 3.7 et 3.7 ci-dessous de la présente clause ;
- b) Services supplémentaires et équipements supplémentaires, tels que chaise bébé / siège de sécurité pour enfant, GPS selon le tarif en vigueur ;
- c) Les dommages ou frais de réparation occasionnés, notamment par collision, accident, renversement, vol et/ou braquage du véhicule et de son immobilisation, ainsi que les frais d'hospitalisation et d'assistance médicale du conducteur et des passagers, le cas échéant, la responsabilité du Client, l'utilisation du véhicule conformément aux conditions prévues dans le Contrat, peut être limitée si un service de réduction de franchise a été préalablement contracté ;
- d) Frais judiciaires/extrajudiciaires, amendes/sanctions pécuniaires, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une infraction à la loi imputable au Client pendant la période de location ;
- e) Une indemnité administrative de 40 €, si le Loueur est avisé par les Autorités, à la suite d'une infraction administrative ou d'une pratique illégale du Client, d'identifier le conducteur ;
- f) 40 € de frais d'ouverture de procédure administrative en cas d'accident, ou de déplacement en cas de panne / assistance technique ;
- g) Le montant dû pour le service de ravitaillement du véhicule, chaque fois qu'il est restitué, à la fin de la location, avec un niveau de carburant inférieur à la date de livraison, cette valeur étant valable au prorata des frais engagés pour le ravitaillement correspondant ;
- h) Les frais exposés par le Loueur pour obtenir le respect par le Client des engagements du Contrat, à savoir le recouvrement des sommes dues par lui au Loueur, dans les conditions légalement respectées.

3.7 Aux fins de garantir le respect des obligations du présent contrat, le client fournira une garantie du montant mentionné dans le contrat, correspondant à la responsabilité applicable au type de véhicule loué, en espèces ou en dépôt sur carte de crédit du conducteur lui appartenant, autorisant expressément le Loueur à prélever les sommes dues pour tous les frais occasionnés par la location et charges annexes.

3.8 La caution sera restituée après restitution du véhicule au loueur et après paiement des sommes dues, si le véhicule ne présente aucune non-conformité. En cas de non-conformité, la caution sera conservée jusqu'à une expertise technique en vue de sa conservation.



S'il reste des sommes à payer, le Bailleur appliquera des arrhes, pour le paiement total ou partiel de celles-ci, sans préjudice de réclamer judiciairement la somme restant due. Si les sommes dues résultent de dommages, le Loueur en informera préalablement le Client.

4 - ENTRETIEN ET REPARATION, CARBURANTS

- 4.1 Le relevé des dommages et du niveau de carburant dans le véhicule est effectué avant la signature du Contrat et est rempli dans le dossier de « départ » qui est remis au Client avec le Contrat, dont il fait partie intégrante. Le Client peut demander à suivre l'évaluation du véhicule et l'enregistrement du "check out" ou peut valider cet enregistrement, en demandant de vérifier sa conformité avec le véhicule, avant de signer le Contrat. En signant le Contrat et l'enregistrement de « paiement », le Client valide cette inscription et l'accepte dans son intégralité. Lors de la restitution du véhicule, le processus est conclu après une évaluation de son état par le loueur, avec l'enregistrement « check in » effectué.
- 4.2 Si le client détecte un problème technique dans le véhicule, il doit l'immobiliser immédiatement et contacter le loueur via l'assistance routière 24h/24 (+351) 966 000 019.
- 4.3 Les frais de remorquage dus à une mauvaise utilisation ou à une utilisation non autorisée, ou à des dommages causés au véhicule, sont à la charge du Client.
- 4.4 Le Véhicule est livré au Client avec le réservoir de carburant plein ou partiellement plein et doit être restitué au Loueur avec le même niveau qu'il était au moment de la livraison, sous peine de se voir facturer le coût du carburant manquant, plus un ravitaillement 15 € frais de service, légalement autorisés.
- 4.5 Le client doit prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour maintenir le véhicule dans le même état dans lequel il a été livré. En particulier, devrait effectuer des inspections régulières de l'état du véhicule pour l'huile, l'eau et la pression des pneus.
- 4.6 En cas d'introduction d'un type de carburant incorrect, le client est responsable du transport du véhicule vers un lieu approprié pour la réparation, du remplacement complet du carburant, du démontage et du lavage du réservoir et des autres réparations associées.
- 4.7 En cas d'accident ou de panne imputable au Client, le Loueur n'est pas tenu de fournir un véhicule de remplacement, et le montant correspondant aux jours où il n'a pas profité du véhicule (taxes comprises) sera intégralement retenu à titre de dédommagement.

5 – ASSURANCES

- 5.1. Le Client (conducteur autorisé) est assuré par une police d'assurance automobile couvrant la responsabilité civile limitée jusqu'à un maximum de 50 millions d'euros.
- 5.2. En cas d'accident, de panne, de vol, de cambriolage et/ou d'incendie, même partiel, le Client doit protéger les intérêts du Loueur et de la compagnie d'assurance et doit : signaler ensuite aux autorités (+351) 112; b) Remplissez la déclaration européenne d'accident (DAAA - Declaração Amigável de Acidente), en mentionnant les circonstances réelles dans lesquelles l'accident s'est produit, le nom et l'adresse des témoins, le propriétaire et le conducteur de l'autre véhicule (tiers) impliqué, et le numéro d'immatriculation, marque, compagnie d'assurance et numéro de police dudit véhicule tiers, à défaut de quoi il sera responsable du paiement du montant jusqu'à concurrence de la franchise/responsabilité. c) Ne pas quitter le lieu de l'accident, du vol, du cambriolage et/ou de l'incendie avant l'arrivée des autorités, sous peine de se voir facturer l'intégralité des dommages en résultant, la couverture résultant du service de réduction de franchise/responsabilité contracté étant sans effet en cas de non- respect de cette clause ;
- 5.3. Le Client peut contracter, avant la signature du présent Contrat, l'assurance suivante :
 - a) Collision Damage Waiver (CDW) : En cas d'accident, de collision ou de renversement, la responsabilité du Client pour les dommages causés au véhicule peut être réduite au paiement d'une indemnité obligatoire responsabilité, tant qu'elle a été la responsabilité du client, à l'exclusion des dommages sous le véhicule, des dommages au pare-brise, à la jante et aux pneus détruits, à l'embrayage et à la boîte de vitesses ;
 - b) Assurance Vol (TP) : En cas de vol de tout ou partie du véhicule, la responsabilité du Client pourra être dérogée jusqu'au paiement de la responsabilité, sous réserve que les conditions du contrat de location n'aient pas été enfreintes. Le Client est tenu de se présenter aux autorités compétentes, ainsi que de restituer les clés du véhicule, faute de quoi la couverture d'assurance pourra être annulée. Cette assurance n'inclut pas la protection des effets personnels ou des biens ; c) Assurance accident personnelle (PAI) : en cas d'accident, le conducteur et les passagers restants seront couverts pour les frais médicaux jusqu'à 250 € par passager, en cas de décès ou d'invalidité permanente, une couverture de 5 000 € par passager ;



- d) SUPER CDW : En cas d'embauche, avec CDW et TP, le Client réduit la responsabilité obligatoire pour les dommages à une valeur minimale. Exclut les dommages sous le véhicule, les dommages au pare-brise, la jante et les pneus détruits, l'embrayage et la boîte de vitesses ;
- e) Exonération en cas de dommages au pare-brise (WDW) : en cas d'engagement, avec CDW, TP et SUPER CDW, le client est réduit à la valeur de la responsabilité obligatoire, à une valeur minimale ;
- f) Exonération des pneus et des jantes (TRW) : en cas d'embauche, avec CDW, TP et SUPER CDW, le client réduit la valeur de la responsabilité obligatoire à une valeur minimale. 5.4 Responsabilités : En cas de dommage ou d'accident, le Client est tenu de payer une responsabilité par événement, jusqu'à un montant maximum spécifié dans chaque groupe, dont les valeurs figurent dans le tableau des assurances et responsabilités en vigueur.

- 5.5 En cas d'accident, même avec livraison par DAAA, le Client est responsable du paiement des dommages causés au véhicule jusqu'au montant maximum de la responsabilité en vigueur pendant la durée du Contrat. Le montant payé est remboursé si, après l'achèvement du processus, la responsabilité est imputée à des tiers, à l'exception du montant visé au 3.6 f).
- 5.6 Seul le Client (conducteur autorisé) peut bénéficier des prestations de réduction de responsabilité ; tout manquement à cette disposition entraînera l'annulation de toute couverture d'assurance ; la garantie d'assurance pourra également être résiliée en cas de panne, d'accident, de dommage causé par une utilisation non autorisée, motivée par un acte intentionnel ou frauduleux, une négligence, un état d'ébriété, un usage de stupéfiants ou le non-respect par le Client de toutes conditions générales et particulières de location de le contrat de location et les éventuelles règles légales ; la couverture d'assurance sera également annulée si le client ne rend pas au loueur les clés du véhicule en cas de vol et / ou de vol.
- 5.7 En cas d'accident dû à un excès de vitesse, une négligence, une conduite sous l'emprise de l'alcool, des stupéfiants ou la consommation de tout produit réduisant l'aptitude à la conduite, sera responsable l'intégralité des frais de réparation et d'indemnisation correspondant à l'immobilisation de véhicule endommagé (paiement de ces jours selon la catégorie du véhicule loué et le tarif en vigueur), même si le Client a contracté un service de réduction de responsabilité. 5.8 L'assurance et les éventuels services de réduction de responsabilité n'exonèrent pas le Client du paiement des dommages causés par une utilisation non autorisée ou négligente des parties supérieure, inférieure ou intérieure du véhicule.

6 – ANNULATION DES RÉSERVATIONS

- 6.1 Si le Client décide d'annuler la réservation du véhicule, la somme correspondant au montant versé pour garantir la réservation (taxes comprises) sera intégralement retenue à titre d'indemnité.
- 6.2 La préparation de la voiture peut nécessiter un délai de grâce de 90 minutes, à partir du moment où la réservation est effectuée jusqu'au moment où la voiture est mise à disposition.
- 6.3 Le véhicule sera retenu pendant 120 minutes au-delà du temps établi dans la réservation. Si le véhicule n'est pas récupéré dans ce délai de grâce, et sans que le client prévienne Autatlantis de son retard dans la prise en charge du véhicule, il est considéré comme un No-Show et le véhicule peut être indisponible. La somme correspondant à la somme versée pour garantir la réserve (taxes comprises) sera intégralement retenue à titre d'indemnité.

7 – DONNEES PERSONNELLES

- 7.1. Conformément au Règlement général sur la protection des données, le Loueur, en tant que responsable du traitement, traitera les données personnelles du Client (identification, coordonnées, à des fins de paiement et de géolocalisation du véhicule) sur la base des finalités légales suivantes : a) Sur la base de l'exécution de la Location Accord : gestion de la relation contractuelle, à des fins de gestion administrative, gestion de la facturation, des encaissements et des paiements, y compris le recouvrement du crédit litigieux, réponse aux demandes de contact et de clarification, gestion des réclamations ;
- b) Sur la base de l'accomplissement des obligations légales, à savoir les dispositions du Régime d'Accès et d'exécution de l'Activité de Location de Véhicules Passagers sans Chauffeur, ainsi que pour la gestion de l'assurance responsabilité civile automobile ;
- c) Sur la base du consentement de la personne concernée : envoi d'une newsletter avec des communications marketing et promotionnelles, des informations sur les campagnes et des actualités.



7.2 La fourniture des données personnelles nécessaires à l'exécution du présent Accord et à l'accomplissement des obligations légales est une condition nécessaire à l'exécution et à l'exécution du présent Accord. Si le Client ne les fournit pas, le Contrat ne sera pas exécuté et le Loueur ne donnera pas suite à sa demande.

7.3 Les données personnelles du Client seront conservées pendant la période nécessaire à la réalisation de chacune des finalités identifiées aux numéros 1 et 2 de la présente Clause.

7.4 Les données personnelles du Client peuvent être transmises aux entités suivantes aux fins indiquées :

a) Autorités administratives, judiciaires, policières et/ou autres autorités compétentes, aux fins de se conformer à leurs obligations légales, telles que les tribunaux et les entités de police criminelle, les concessionnaires d'autoroutes et sociétés de gestion de stationnement ;

b) Les mandataires judiciaires, les tribunaux et toute autorité judiciaire ou administrative, en raison de leur intérêt légitime et aux fins de représentation, de déclaration, d'exécution ou de défense des droits dans les procédures judiciaires ou administratives ;

c) Autorité fiscale, dans le but de se conformer aux obligations fiscales ;

d) ARAC (Associação dos Industriais de Aluguer de Automóveis sem Condutor), pour inclusion dans la base de données des conducteurs défaillants ;

e) Aux prestataires de services tiers pour effectuer des traitements de données pour le compte et pour le compte du Loueur (par exemple, communication et marketing, réalisation d'enquêtes de qualité auprès des clients, maintenance des systèmes d'information et des plateformes informatiques, opérateurs de télécommunication, récupération de véhicules en cas de vol, de braquage ou de possession abusive) et uniquement lorsqu'ils offrent des garanties de sécurité suffisantes et dans le strict respect du Règlement général sur la protection des données (UE n° 2016/679, 27/04) et des autres lois applicables ;

7.5 Le Client a le droit, en vertu de la loi, de demander au Loueur d'accéder aux données personnelles le concernant, ainsi que leur rectification ou suppression, et la limitation du traitement à l'égard de la personne concernée, ou le droit de s'opposer au traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données par lettre recommandée à Rua dos Manaias, n° 53/57, Largo de Santo André, 9500-084 Ponta Delgada, São Miguel, Açores, Portugal. Le Client a le droit de déposer une plainte auprès de la Commission Nationale de Protection des Données.

7.6 Aux fins de se conformer à la demande d'exécution des droits visée au paragraphe précédent, le Loueur, en cas de doute raisonnable quant à l'identité de la personne qui soumet la demande, peut demander les informations complémentaires nécessaires pour confirmer l'identité du titulaire des données demandées.

7.7 Aux fins de l'exécution du Contrat, de la gestion de la relation contractuelle, à savoir les étapes préalables à l'exécution du Contrat et à la déclaration de volonté commerciale, ainsi que la poursuite des intérêts légitimes du Loueur, le Client autorise le Loueur à effectuer les reproductions physiques et/ou numérique de la carte de citoyen ou du passeport, ainsi que du permis de conduire, et de conserver les reproductions respectives pendant le temps strictement nécessaire aux fins ici définies.

8 – DISPOSITIONS FINALES

8.1. Le Contrat est régi par la loi portugaise. Pour le règlement des litiges, les parties indiquent le tribunal de Ponta Delgada et renoncent expressément au droit de recourir à toute autre juridiction, sauf disposition contraire de la législation impérative.

8.2 Le Loueur dispose d'un Livre de Réclamation physique et en ligne, dans les conditions légales.

8.3 Le client accepte et prend connaissance des informations illustrées dans les conditions générales de location, dûment expliquées et a le droit de demander des éclaircissements.

8.4 Le Client autorise le Loueur à faire collecter et traiter les données personnelles du Client aux fins indiquées ci-dessus à la Condition 7 et à procéder à la reproduction physique et/ou numérique de la carte de citoyen ou du passeport, ainsi que du permis de conduire.

8.5 Si l'un des termes, clauses et dispositions des présentes venait à être nul et/ou non avenu, cela n'affectera pas la validité et l'applicabilité des clauses restantes du présent Accord qui resteront pleinement en vigueur et pleinement exécutoires.

8.6 Si le Client n'autorise pas à recevoir du Loueur ou de partenaires publicitaires, des communications issues de campagnes marketing, des offres de produits ou de services adaptées à ses intérêts, peuvent donner cette indication.



VISUELS DES VOITURES PROPOSEES (à titre d'exemple seulement) :

A



4 5 Yes 0 2 Mon.







B



4 5 Yes 0 2 Mon.







C



5 5 Yes 1 1 Mon.







D



5 5 Yes 2 0 Mon.









SAO MIGUEL

QUELQUES INFORMATIONS



SUPERFICIE

2346 km² est la superficie totale des 9 îles de l'archipel des Açores. La plus grande des îles : São Miguel est d'une superficie de 746,82 km². Elle est longue de 64 km sur 8 à 15 km de large).

POPULATION

L'ensemble des 9 îles de l'archipel compte 236.657 habitants, dont 133.390 vivent sur l'île de São Miguel, avec 67.287 rien que dans la capitale administrative Ponta Delgada. L'île de Terceira compte 53.311 habitants, dont 33.829 vivent à Angra do Heroísmo (chiffres du recensement de 2021).

CLIMAT

Il est océanique tempéré donc doux, avec une forte saison des pluies de Novembre à Mars. La meilleure période pour un séjour va d'Avril à Octobre.

HEURE LOCALE

Lorsqu'il est 12h00 à Paris, il est 11h00 à Porto et à Lisbonne et 10h00 à São Miguel. Donc attention lors de l'escale à Porto et/ou Lisbonne car le décalage avec Les Açores n'est plus que d'une heure en moins. Lorsqu'il est 12h00 à Montréal, il est 16h00 à São Miguel.

FORMALITES

Ne pas oublier votre carte nationale d'identité ou votre passeport en cours de validité, passeport obligatoire pour les Canadiens, sinon vous ne pourrez pas partir (les photocopies ne sont pas acceptées, nous avons déjà eu le cas).

SANTE

Aucune vaccination n'est nécessaire. Pensez à vous procurer la carte d'assurance maladie valable 2 ans dans tous les pays membre de l'U.E. Prévoir de prendre vos médicaments si vous suivez un traitement personnel, que vous mettez dans votre bagage à main et n'oubliez pas de prendre l'ordonnance avec vous. Prévoir une crème solaire, chapeau et lunettes de soleil.

LANGUES

Le Portugais des Açores se distingue légèrement de celui du continent.

MONNAIE

L'€uro. Les cartes de crédit internationales sont acceptées partout, dans les magasins, les hôtels et restaurants. De nombreux distributeurs existent près des banques ouvertes de 8h30 à 15h00. A ce jour 1,00 € vaut : 1,31744 CA\$.



TEMPS DE VOL

Compter 4h50 de Paris à Ponta Delgada, plus la durée de l'escale à Lisbonne ou à Porto, compter 5h45 depuis Toronto en vol non-stop.

TEMPERATURES

Elles sont douces et varient entre 7 à 9°C en hiver, entre 15 et 22°C au printemps et à l'automne, et entre 25 à 28°C en été.

ELECTRICITE

Le courant électrique est de 220 volts, avec les mêmes prises qu'en France, donc pas besoin d'adaptateur. Par contre les canadiens en auront besoin. Ne pas oublier les chargeurs pour vos téléphones et appareils photo ou caméras.

TELEPHONE

L'indicatif est le même qu'au Portugal : 00.351 + numéro local. Pour être appelé depuis la France, votre correspondant doit faire directement votre numéro de portable. Pour appeler en France depuis les Açores avec votre portable c'est la même chose, vous faite le numéro sans l'indicatif international (voir les conditions appliquées par votre opérateur).

VETEMENTS

Prévoir un vêtement de pluie mais pas de parapluie car il risque de faire office de parapente. Prévoir également un coupe-vent et un bon pull pour la sortie en mer et pour les montées en altitude. Prévoir vos maillots et serviettes de bain usagés pour la baignade en eaux ferrugineuses, vous aurez changé de couleur à la sortie, mais c'est excellent pour la santé.

BAGAGES

Poids du bagage en soute : 23 kg - un seul autorisé par personne. Poids du bagage à main : 8 kg (dimension 56 x 45 x 25). Sur l'étiquette du bagage que vous mettez en soute, vous écrivez votre adresse personnelle et votre numéro de portable de la façon suivante : + 33 puis le numéro sans le 0 devant le 6 ou le 7, et sur la dernière ligne où il y a « Hôtel » vous écrivez le nom de l'hôtel.

Par ailleurs pour ceux qui voyagent en couple, si vous prenez chacun une valise, nous recommandons que vous croisiez vos affaires de la sorte que si une valise n'arrive pas, vous ayez au moins le minimum pour chacun.

De plus pour ce qui concerne les bagages à main ou petite valise de cabine, notez que vous ne pouvez pas emporter de produits liquide de plus de 100 ml (contenant et contenu) et ceux que vous prendriez doivent être placés dans une pochette plastique transparente. Si vous n'en avez pas, il vous en sera fournis à la douane. Sont également proscrits dans le bagage à main les objets du type lime à ongles métallique, épingles à nourrice, ciseaux, couteaux, les produits aérosol affichant le type pictogramme ci-contre.





BATTERIES

Les batteries de vos appareils électroniques (appareil photo, téléphone, ordinateur portable ou tablette) doivent être chargées et conservées avec vous et non mis en soute.



Proposition établie aux conditions économiques du 10 janvier 2025, **sur la base de prestations achetées en €uros**. Nos prix sont garantis fermes et définitifs à la signature contractuelle et sous réserve de hausse des tarifs du transport aérien et de disponibilités aériennes et hôtelières au moment de la réservation.

QUELQUES PETITS PLUS...

- Une carte de l'île de São Miguel, avec plan de la ville de Ponta Delgada par chambre.
- 1 set de 3 cartes postales affranchies par personne.

* * * * *